FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM ——— 492
Moto-Club ——— Thomer la Sôgne
N° d'affiliation ——— C0903
Date ——— 22 avril 2019
Lieu ——— Thomer la Sôgne
Organisateur technique - Christophe Perrin
E-mail ——— infos@motoclubthomer.com
Téléphone ——— 0768587569

CDF NATIONAL 125cc

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Philippe Lemonnier	Licence : 015375
Délégué FFM (Président du Jury)	Christian Goux	Licence : 011943
Membre du Jury	Philippe Durand	Licence : 024469
Membre du Jury	Patrick Chutaux	Licence : 006794
Commissaire technique responsable	Jérôme Cacheleux	Licence : 057497
Responsable du chronométrage	Valérie Voisin	Licence : 028290

Article 3 Catégories & Engagements

National 125cc

Age ---------- 18 ans minimum au cours de l'année
Licences -------- NCO / Inter / LUE
Cylindrée ------- 125cc 2T
Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110 €	6ème	60 €	11ème	27 €	16ème	15 €
2ème	100 €	7ème	50 €	12ème	25 €	17ème	12 €
3ème	90 €	8ème	42 €	13ème	23 €	18ème	10 €
4ème	80 €	9ème	36 €	14ème	20 €	19ème	7 €
5ème	70 €	10ème	30 €	15ème	18 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... Dr DABY Ludovic

Nombre de secouristes 18

Nombre d'ambulance(s) 1

Hôpital le plus proche ..... Evreux

Temps de trajet (en min) 20

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Thomer

Adresse ..... Rue de la Touchardière, Thomer

Capacité Moto :

Pendant les essais : 43

En manche : 43

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1770 m

Largeur minimum de la piste 7m

Largeur de la grille 42m

Longueur de la ligne droite de départ 110m

Nombre d'OCP* 25

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 19/02/2019	Date : 26 Février 2019	Date : 29/03/2019
		Numéro : 19/0354

MOTOCLUB THOMER LE SOMMIER AFFILIATION FFM 02 32 07 41 5.

Ligue motocycliste de Normandie M. C. VEILLEUX 2 rue des Artisans 76480 ... Tél 02 31 25 61 90 secretariat@lmn-ffm.org mcveilleux.lmn@orange.fr

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 492
Moto-Club — Thomer la Sôgne
N° d'affiliation — C0903
Date — 22 avril 2019
Lieu — Thomer la Sôgne
Organisateur technique - Christophe Perrin
E-mail — infos@motoclubthomer.com
Téléphone — 0768587569

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date — 21 avril 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
14 h 00				
15 h 00	20 h 00	Contrôles administratifs	Toutes	5h
15 h 00	20 h 00	Contrôles techniques	Toutes	5 h
20 h 30				

MOTOCLUB THOMER LA SOGNE
AFFILIATION FFM - 02 32 67 41 51

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date ———— 22 avril 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
07 h 00	08 h 30	Contrôles administratifs	Toutes	1h30
07 h 00	09 h 00	Contrôles techniques	Toutes	1h
08 h 00		Briefing pilotes	National 125	10'
07 h 55	08 h 20	Essais Libres + Chronos	National B	10' + 15'
08 h 30	08 h 35	Test de départs	National 125 Grp A	5'
08 h 35	08 h 55	Essais Libres	National 125 Grp A	20'
09 h 05	09 h 10	Test de départs	National 125 Grp B	5'
09 h 10	09 h 30	Essais Libres	National 125 Grp B	20'
09 h 40	10 h 00	Essais Libres	National A	20'
10 h 00		Entracte		35'
10 h 35	10 h 55	Essais Chronométrés	National 125 Grp A	20'
11 h 05	11 h 25	Essais Chronométrés	National 125 Grp B	20'
11 h 35	11 h 55	Essais Chronométrés	National A	20'
12 h 00	12 h 15	Manche	(Superpôle) National A	15'
12 h 15		Repas		1h30
13 h 45	13 h 50	Tour de reconnaissance	National A	5'
13 h 55	14 h 20	Manche 1	National A	20' + 1t
14 h 25	14 h 45	Manche 1	National B	15' + 1t
14 h 50	14 h 55	Tour de reconnaissance	National 125	5'
15 h 00	15 h 30	Manche 1	National 125	25' + 1t
15 h 35	16 h 00	Manche 2	National A	20' + 1t
16 h 05	16 h 25	Manche 2	National B	15' + 1t
16 h 25		Entracte		25'
16 h 50	16 h 55	Tour de reconnaissance	National 125	5'
17 h 00	17 h 30	Manche 2	National 125	25' + 1t
17 h 35	17 h 55	Manche 3	National B	15' + 1t
18 h 00	18 h 25	Manche 3	National A	20' + 1t
18 h 30		Remise des Prix		
		Fin		

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org